

Fiche de poste

T.S.H BIOMÉDICAL

P. BROUSSE

GROUPE HOSPITALIER : AP-HP.Université Paris Saclay.**ETABLISSEMENT** : Hôpital Paul Brousse (Villejuif, 94)**Adresse** : 12, Avenue Paul Vaillant COUTURIER, 94800 VILLEJUIF**DATE DE MISE A JOUR** Novembre 2019**INTITULE DU POSTE**

Technicien de maintenance des équipements biomédicaux.

METIER

Technicien biomédical.

CODE METIER

20M30.

GRADE

Technicien Supérieur Hospitalier.

STRUCTURE

L'AP-HP est un centre hospitalier universitaire à dimension européenne mondialement reconnu. Ses 39 hôpitaux accueillent chaque année 10 millions de personnes malades : en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile, quel que soit le mode de prise en charge. Elle assure un service public de santé pour tous, 24h/24, et c'est pour elle à la fois un devoir et une fierté. L'AP-HP est le premier employeur d'Ile de-France : 100 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers – y travaillent. <http://www.aphp.fr>.

Dans le cadre de la « Nouvelle AP-HP », de nouveaux groupes hospitaliers mieux articulés avec les universités et leur territoire ont été mis en place. Depuis juillet 2019, le groupe hospitalo-universitaire APHP.Université Paris Saclay réunit les actuels hôpitaux universitaires Paris Île-de-France Ouest et les hôpitaux universitaires Paris Sud, en lien avec l'Université Paris Sud et l'Université Saint Quentin en Yvelines Il travaillera aussi en étroite collaboration avec le Groupe hospitalier universitaire Henri Mondor, qui a vocation à être associé à son projet stratégique et médical.

Le groupe hospitalo-universitaire APHP.Université Paris Saclay se compose des sites Bicêtre (Le Kremlin Bicêtre), Paul Brousse (Villejuif), et Antoine Béclère (Clamart), Ambroise Paré (Boulogne-Billancourt), Raymond Poincaré (Garches), Berck-sur-Mer (Berck, Nord-Pas-de-Calais) et Sainte-Périne (Paris XVIème).

Le groupe hospitalo-universitaire APHP.Université Paris Saclay Paris Saclay rassemble plus de 13 000 professionnels et représente un budget de 1,2 milliard d'euros, dont 51,9 M€ d'investissement. Il est un acteur majeur de la recherche clinique et de l'innovation.

Le Groupe Hospitalier comprendra 15 DMU :

1. Médecine, territoires, gériatrie.
2. Santé des femmes et des nouveau-nés.
3. Maladies de l'enfant.
4. Maladie du Cœur et des Vaisseaux.
5. Thorinno.
6. Maladies et oncologie digestives - nutrition – transplantations.
7. Métabolisme Immunités Inflammations Cancer – Urgences.
8. Neuro-locomoteur et handicaps.
9. Neurosciences.
10. Orthopédie.
11. Santé mentale, psychiatrie, addictologie.
12. Anesthésie - réanimation – douleur.
13. Santé publique, information médicale et appui à la recherche clinique.
14. Imagerie, médecine nucléaire-pathologie.
15. Biologie-génétique - PUI.

DIRECTION

Direction des Investissements du GH AP-HP.Paris Saclay

SERVICE

PRESENTATION GENERALE

La Direction des Investissements rassemble pour le GH les activités relatives, aux investissements, aux Travaux, à la maintenance, à la sécurité, et aux équipements Biomédicaux.

PRESENTATION DU SECTEUR D’AFFECTATION

Un Directeur des Equipements, 6 ingénieurs biomédicaux, une assistante d’ingénieur et une secrétaire, 7 départements biomédicaux et 4 départements administratifs.

COMPOSITION DE LA DIRECTION

- Un Directeur des Investissements,
- Une Adjointe au Directeur des investissements,
- Un Contrôleur de gestion et Amortissements,
- Un Directeur des Equipements,
- Une Responsable du département administratif et financier,
- Un Responsable du département sécurité.

HIERARCHIE

- Le Directeur des investissements,
- Le Directeur des Equipements,
- Les ingénieurs biomédicaux,
- L'ingénieur biomédical en charge de la maintenance.

ACTIVITES

Missions générales

- Assurer la maintenance des équipements biomédicaux,
- Suivre l'évolution du parc (Mise en service, réforme, MAD, prêt...),
- Participer à la gestion des risques et au suivi des dossiers de matériovigilance,
- Informer sur l'utilisation des équipements biomédicaux,
- Gestion de la documentation technique.

En tant que référent de DMU définis sur le site, il est l'interlocuteur identifié par ces secteurs pour le département biomédical. A ce titre il aura en particulier pour missions sur ce périmètre de :

- Coordonner la programmation, la réalisation et le suivi des maintenances préventives et curatives confiées aux sociétés extérieures,
- Réaliser la maintenance curative et préventive du matériel biomédical,
- Suivre les réceptions des équipements neufs, l'inventaire dans le domaine de compétence et les réformes,
- Assurer la traçabilité des interventions de maintenance à l'aide de la GMAO.

De manière générale au sein du département biomédical :

- Il participe à la continuité de service du département pendant les heures d'ouverture de celui-ci,
- Il participe à la rédaction et à la mise en place de l'utilisation de l'outil GMAO,
- Il participe à la démarche qualité de l'équipe biomédicale en collaboration avec les autres départements du service technique et les services de soins,
- Il gère le stock des pièces détachées du département et les commandes rendues nécessaires.

Missions spécifiques ou ponctuelles (liste non exhaustive)

- Participation aux appels d'offres locaux ou gérés par l'AGEPS, veille réglementaire, instruction de dossiers de matériovigilance, appui technique sur d'autres sites du groupe.
- Participe aux missions exceptionnelles du service.

QUOTITE DE TRAVAIL

100% - Cadre au forfait - Lundi au Vendredi – 09h00 à 17h00.

COMPETENCES REQUISES

LA FORMATION ET/OU LES QUALIFICATIONS REQUISES

Niveau 2 ou 3 (BTS, DUT, Année de spécialisation, ...) dans le domaine de la maintenance des équipements biomédicaux, ou expérience professionnelle dans cette activité.

LES CONNAISSANCES PARTICULIERES REQUISES

- Milieu hospitalier, ses contraintes et techniques,
- Electronique, informatique, physiologie.
- Maitrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, etc.),

LES QUALITES PROFESSIONNELLES REQUISES

Esprit d'équipe, autonomie, organisation, rigueur, communication.

GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Risques identifiés au poste et dans son environnement immédiat :

- Travail en zone contrôlée lors des interventions techniques.

Protections individuelles :

- Tenue et équipements adaptés.
- Mise à disposition d'un dosimètre passif via la P.C.R du site.

Ordre – Propreté :

- Signaler au responsable du service et à ses collègues tout problème technique sur un équipement de travail.

EVOLUTION POSSIBLE

- Evolution d'échelon et évolution de grade selon concours.

SURVEILLANCE MEDICALE

Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé.

Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer.